Centre de mesures et d'interventions d'urgence Bureau des mesures d'urgence, de la planification et de la formation

L'intervention sociosanitaire dans le cadre des mesures d'urgence : volet santé publique

Responsable du course :

Ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement de Ouébec.

Clientèle cible:

Intervenants su système de garde en santé publique, volet santé environnementale, ou leurs équivalents de jour. Intervenants susceptibles d'intervenir de façon directe dans les premières heures d'une urgence en santé publique.

Restrictions quant aux participants:

Formation destinée aux employés du réseau de la santé et des services sociaux

Description du cours :

Durée : 3 Jours

La session est un introduction à l'intervention de santé publique dans le cadre des mesures d'urgence et vise à :

- développer chez les intervenants une compréhension commune de l'organisation et du fonctionnement des mesures d'urgence lors de sinistres.
- acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour gérer les premières heures d'une urgence en santé environnementale.

Objectifs du cours :

La session est développée sur 16 modules :

- Module 1- Les sinistres : des réalités
- Module 2- Les mesures d'urgence : un contexte d'intervention particulier
- Module 3- Le plan des mesures d'urgence du réseau de la santé et des services sociaux
- Module 4- Les étapes de planification des mesures d'urgence

- Module 5- Les sources d'information et les ressources disponibles
- Module 6- L'identification des industries à risques technologiques majeurs
- Module 7- Les premières interventions
- Module 8- Les matières dangereuses
- Module 9- Les données cliniques et le diagnostic
- Module 10- Les premiers secours, traitements et antidotes.
- Module 11- Les mesures de protection.
- Module 12- L'analyse des risques pour la santé
- Module 13- Le monitoring et la surveillance da la santé
- Module 14- Le service d'information téléphonique destiné au public
- Module 15- Les réactions des sinistrés
- Module 16- La gestion de son stress comme intervenant

	/ 1 11	
Ourc	préalable	oc •
Cours	preamon	.

Diplôme et expérience requis pour exercer l'emploi

Genre de formation :

Approches multiples : magistrales, exercices théoriques, partages d'expérience pratiques, jeux rôles.

Taille de la classe :

Environ 20 participants.

Emplacement du cours:

Formations dispensées dans les régions sociosanitaires.

Disponibilité du cours :

Selon la planification effectue par chaque région sociosanitaires

Frais:

Nil

Point d'accès:

Patrice Guyard Ministère de la Santé et des Services sociaux Coordination ministérielle en sécurité civile 1075, chemin Ste-Foy- 14^e étage Québec, (Québec) G1S 2M1 N^o Téléphone : (418) 266-7000 N^o Télécopieur : (418) 266-7150